

Silverwax 51

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Silverwax 51
Autres moyens d'identification	RAVIVEUR DE LUSTRE
Famille du produit	Protecteur
Usage recommandé	Donne un lustre éclatant au peinture, plastique, vitres et chrome.
Fabricant	Laboratoire Hygienex Inc. 6400 Zéphirin-Paquet Québec, Québec, G2C-0M3 (418) 522-2332 www.hygienex.com
Numéro de la FDS	51

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2; Sensibilisation cutanée - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

- H316 Provoque une légère irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

- P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
- P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
- P280 Porter des gants de protection.

Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Isopropanol	67-63-0	5-15		

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas. Produit chimique sec, eau, mousse, dioxyde de carbone (CO₂).

Dangers spécifiques du produit

Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Dans le cas d'un incendie de grande surface, évacuer immédiatement le secteur et utiliser une lance sur tourelle ou un support de lance télécommandé.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Identificateur du produit : Silverwax 51 - Ver. 1

FDS No. : 51

Date de préparation : le 31 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 05

Couvrir la surface du déversement avec le type de mousse approprié afin de réduire le dégagement de vapeur. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Rabattre le gaz avec de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau. Ne pas projeter d'eau sur le déversement ou la source du déversement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Rincer la zone du déversement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout contact cutané. Prévenir l'exposition cutanée. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Prévoir un accès facile à l'équipement de protection respiratoire pour l'évacuation d'urgence, en cas de fuite ou de déversement. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de données de sécurité. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Évacuer directement à l'extérieur, en prenant toutes les précautions nécessaires pour protéger l'environnement. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Blanche
Odeur	Fruitée
pH	7
Densité relative (eau = 1)	0.97
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Oxydant fort.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Hautes températures.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique). Chlorure d'isocyanates.

Produits de décomposition dangereux

Identificateur du produit : Silverwax 51 - Ver. 1

FDS No. : 51

Date de préparation : le 31 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 03 de 05

Formaldéhyde inflammable et très toxique.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Isopropanol	55 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	4720 mg/kg (rat) (4 heures d'exposition)	12890 mg/kg (lapin) (4 heures d'exposition)

Inhalation ATEmix = 687.5 mg/L (4-hour exposure) (vapeur)

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (inhalation)

Oral ATEmix = 59000 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (oral)

Dermal ATEmix = 161125 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (dermal)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être toxique par inhalation.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Peut être toxique par ingestion.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Identificateur du produit : Silverwax 51 - Ver. 1

Date de préparation : le 31 janvier, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 51

Page 04 de 05

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Isopropanol	9.64 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures; eau douce; statique)	14 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; eau douce; statique)		

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Les options de gestion des déchets à privilégier sont les suivantes : traiter les déchets dans une installation d'élimination approuvée. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer ou recycler les récipients vides dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 31 janvier, 2018

Signification des CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

abréviations LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Références Fiches signalétiques des fournisseurs,

<https://echa.europa.eu/fr/>

<http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx>.

Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

Identificateur du produit : Silverwax 51 - Ver. 1

FDS No. : 51

Date de préparation : le 31 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 05 de 05